

La loi du 28.10.1997 institue, pour les jeunes garçons et filles français, un parcours de citoyenneté qui les accompagne dans la découverte de leurs futurs droits et devoirs. Ce parcours commence par un enseignement de défense au cours de leur scolarité et se poursuit par leur recensement à la mairie de leur domicile.

La Journée Défense Citoyenneté (JDC), qui a remplacé la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) en janvier 2011, constitue la troisième étape de ce parcours.

Parmi les très nombreuses JDC, le Centre du Service national de Caen organise dans des lieux prestigieux des JDC exceptionnelles. L'une d'entre elles s'est tenue au rectorat de l'académie de Caen, mardi 28 février dernier.

Cette JDC exceptionnelle était placée sous le thème du «partenariat entre l'Éducation nationale et la Défense».

Catherine de La Robertie recteur de l'académie de Caen, a donc accueilli 40 jeunes de l'agglomération caennaise tirés au sort pour cette journée.

Ils ont ainsi suivi les modules obligatoires sur la citoyenneté et sur la défense. La journée intégrait également un accompagnement pour les jeunes gens détectés en difficulté de lecture et une visite historique des bâtiments du rectorat et du bureau du Recteur.

Par ailleurs, une initiation aux gestes de survie a été dispensée par des personnels de la Croix Rouge.

Enfin, les militaires des corps de la Marine, de l'armée de Terre, de l'armée de l'air et de la gendarmerie du peloton sont intervenus pour présenter leurs missions.

A l'issue de la journée, madame le recteur et Mme Arnaud, directrice de Centre du Service national, ont remis à tous les participants leur certificat de participation à la JDC qui est obligatoire pour pouvoir présenter tout examen (permis de conduire, baccalauréat...).

